



## Art 371-2 puis je espérer quelquechose?

Par **experratoogirl**, le **04/01/2009 à 19:25**

Bonjour,rnrnJ'ai 25 ans et je vis chez mes grands parents depuis 3 ans car les relations avec mesparents étaient exécrables.rnrnMes grands parents vont déménagés et je ne peux pas avoir de logement car ni mes parents ni mes grands parents ne veulent pas se porter garants.rnrnJe souhaiterai avoir recours à la justice mais comme je ne suis plus étudiante depuis l'année derniere je me demande si j'ai des chances ?rnsachant que mes parents ne m'ont jamais donné un centimes pour mes études.rnrnVoila merci

Par **Marion2**, le **04/01/2009 à 19:33**

Bonsoir,rnVous regardez avec google LOCA-PASS, vous trouverez la solution à votre problème. rnInutile de saisir la justice.rnrnCordialement

Par **experratoogirl**, le **04/01/2009 à 20:22**

Bonsoir Laure,rnrnJ'ai deja contacté le GILE j'ai le dossier mais malheureusement les agences et les propriétaires veulent des garants physiques.rnSi vous avez une autre conseil, rnmerci

Par **Marion2**, le **04/01/2009 à 21:42**

LOCA-PASS est accepté partout.rnNon seulement il est garant mais il règle les

cautions.rnrnSi vous rencontrez des problèmes, allez voir une Assistante  
SocialernrnCordialement